

Département des Yvelines, commune de

Saint-Arnoult-en-Yvelines



Plan local d'urbanisme

Projet de Plu approuvé le 18 mai 2013

1^{ère} modification simplifiée approuvée le 11 février 2014
 2^{ème} modification simplifiée approuvée le 2 février 2016
 3^{ème} modification simplifiée approuvée le 22 janvier 2019

1^{ère} déclaration de projet adoptée le 21 mai 2019 emportant mise en compatibilité du PLU

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal du 21 mai 2019 adoptant la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plu de la commune de Saint-Arnoult-en-Yvelines

Le maire,
Jean-Claude Husson

DOCUMENT GRAPHIQUE LES MERUGERS

Date :	Phase :	Échelle :	Pièce n°
7 mai 2019	Approbation	1 / 2 000	5.4

Mairie de Saint-Arnoult-en-Yvelines, place du Jeu de Paume, 78 730
 tél : 01 30 88 25 25 / courriel : cabinetdumaire@say78.fr

agence **Gilson & associés Sas**, urbanisme et paysage
 2, rue des Côtes, 28000 Chartres / courriel : contact@gilsonpaysage.com

- Limite de commune 
- Limite de zone 
- Espace boisé classé 
- Protection des lisières des massifs boisés de plus de 100 hectares 
- Emplacement réservé 
- Espace paysager protégé au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme 
- Bâti protégé au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme 
- Périmètre de protection immédiat de captage des eaux destinées à la consommation humaine 
- Zone de risques liés aux inondations (arrêté préfectoral du 2/11/1992) 
- Mines et carrières : zone affectée ou susceptible d'avoir été affectée par des travaux souterrains 
- Secteurs faisant l'objet d'orientations d'aménagement et de programmation 
- Recul à l'alignement imposé 

SONCHAMP

